

MISE EN GARDE

La délivrance du permis n'est pas une garantie d'honnêteté ou de compétence, mais est basée sur le dépôt d'un cautionnement qui sert d'abord à garantir l'observance de la loi et qui, dans certaines conditions, peut indemniser les consommateurs en tout ou en partie en cas d'insolvabilité. En aucune façon, l'Office de la protection du consommateur ne s'est prononcé sur les biens ou services vendus et la qualification des représentants.

Le commerçant mentionné ici-bas détient un permis de commerçant itinérant l'autorisant à vendre ou à solliciter des consommateurs ailleurs qu'à sa place d'affaires.

JCR CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS INC.

M. JEAN-CLAUDE ROBERGE
66 RUE LÉVESQUE
SHERBROOKE, QC J1E 1M3

PERMIS DE COMMERÇANT ITINÉRANT

NUMÉRO DE PERMIS: 119676

JCR CONSTRUCTIONS ET
RÉNOVATIONS INC.
66 RUE LÉVESQUE
SHERBROOKE, QC J1E 1M3

Nombre de représentants: 1 À 4

Montant des contrats de vente: PLUS DE 100\$

VALIDE DU: 2014-11-01 AU: 2016-10-31

AUTRES NOMS DU COMMERCANT



Présidente